

Le 2 février 2018

[Traduction]

Budget

M. Higgs : Mercredi, ayant hâte de défendre son budget préélectoral ici, pendant la période des questions, le premier ministre a pris la parole pour citer Robert Kavcic, économiste principal à la Banque de Montréal, lorsqu'une question lui a été posée. Il a cité le rapport de celui-ci et a dit de laisser faire la question sur l'état des routes. Voilà le sujet de la question qui lui a été posée.

Voici ce que le premier ministre a dit à propos des observations de M. Kavcic : « Je vais citer son énoncé intégral ». C'est ce que le premier ministre a dit en parlant de M. Kavcic : « Je vais citer son énoncé intégral ». Cela ne fait aucun doute. Le premier ministre a dit : « Je vais citer son énoncé intégral ». Ensuite, le premier ministre n'a pas cité l'énoncé intégral. Le premier ministre voudrait-il bien prendre la parole et citer le reste de l'énoncé de M. Kavcic? Merci.

L'hon. M. Gallant : Savez-vous quoi? Le chef de l'opposition a absolument raison dans ce qu'il dit. L'énoncé n'était pas complet. Ce que je voulais dire, c'était qu'il y avait pas mal d'énoncés ; j'aurais donc dû mieux formuler ma réponse. Cependant, je vais répéter les énoncés de l'économiste principal de la Banque de Montréal, qui a dit :

une poussée économique sous-jacente plus ferme, qui maintiendra la dette nette à 40 % du PIB au cours de l'année qui vient.

.....

*Fait intéressant, le **contexte économique** du Nouveau-Brunswick s'est amélioré de façon importante. Après avoir stagné au début du cycle, le PIB réel a probablement augmenté de 1,5 % en 2017, ce qui donnerait une croissance triennale moyenne de 1,7 %. Bien que tirant toujours de l'arrière par rapport aux trois grandes provinces, le Nouveau-Brunswick affiche un rythme de croissance supérieur de beaucoup à son potentiel, et la province connaît un redressement de sa croissance démographique et une certaine stabilité de la population active.*
[Traduction.]

Nous investissons dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick et, grâce à notre plan de croissance économique pluriannuel, nous obtenons des résultats.

M. Higgs : Comme le premier ministre a dit qu'il citerait l'énoncé intégral, il en parle donc un petit peu plus aujourd'hui. Ce qui suit est une partie de ce que le premier ministre a omis de citer :

la province ne prévoit pas maintenant équilibrer le budget avant l'exercice financier 2021-2022, soit une année plus tard que ce qui était prévu, tandis que les déficits cumulatifs entre les exercices financiers 2018-2019 et 2020-2021 devraient maintenant s'élever à 272 millions de dollars de plus que les estimations d'il y a un an. [Traduction.]



Voilà la fin de la citation et la partie que le premier ministre a omise. Le premier ministre expliquerait-il pourquoi, non pas que ce soit nouveau, après avoir déclaré très fermement : « Je vais citer son énoncé intégral »... La plupart du temps, il ne dit simplement pas : « Je vais citer son énoncé intégral », mais, dans le cas présent, il l'a dit et il a omis une ligne très importante. Pourquoi agirait-il ainsi?

L'hon. M. Gallant : D'abord, je me suis corrigé. Le député a raison de dire que je n'aurais pas dû formuler ma réponse ainsi. J'aurais dû préciser qu'il s'agissait d'un long extrait de l'énoncé de l'économiste. Il aurait fallu la minute prévue pour la réponse. Voilà pourquoi j'ai parlé ainsi. Cela ne me dérange certainement pas d'apporter des précisions. Je n'ai pas soulevé la question qui vient d'être soulevée parce que nous ne la contestons pas. Nous savons que nous avons demandé aux gens du Nouveau-Brunswick d'accepter que nous équilibrions les comptes une année plus tard pour nous permettre d'investir davantage dans l'éducation et les soins de santé et de faire croître l'économie.

J'ai soulevé ce que j'ai cité hier parce que ce qui était contesté était l'affirmation du chef de l'opposition selon laquelle son régime d'austérité était la voie à suivre pour faire croître l'économie. Ce qui est contesté, c'est notre conviction que nous devons faire croître l'économie en investissant de manière stratégique dans ce qui créera des emplois et des perspectives au Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi je n'ai pas soulevé la citation de l'économiste en question selon laquelle nous atteindrons l'équilibre une année plus tard. Je crois que nous sommes tous d'accord à cet égard. Pourquoi agissons-nous ainsi? C'est pour que nous puissions créer des emplois et investir dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick. À cet égard, il semble que nous ne soyons pas d'accord.

M. Higgs : Dépenser sans obtenir de résultats. Voici encore un extrait que le premier ministre a omis :

*Le budget comptait **peu de nouvelles annonces importantes de politiques**, mais le robinet des dépenses demeure principalement ouvert avant les élections de septembre. Il faut se rappeler qu'une série ardue d'augmentations de taxes et d'impôts a eu lieu il y a deux ans et que la priorité a été donnée l'année dernière à une croissance plus solide des dépenses [Traduction.]*

L'économiste poursuit, et il comprend bien la stratégie libérale pour se faire réélire. Pourquoi le premier ministre a-t-il omis le paragraphe en question après avoir prétendu qu'il citerait le tout? Les dépenses, les dépenses échappent à toute maîtrise. Dépenser sans résultats et sans tout dire, voilà un thème qui revient.

L'hon. M. Gallant : Nous ne sommes tout simplement pas d'accord avec le chef de l'opposition. L'austérité n'est pas la solution pour notre province. Elle ne l'était pas de 2011 à 2014. Elle ne l'était pas lorsque nous avons formé le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et elle ne l'est toujours pas aujourd'hui. Il nous faut une démarche équilibrée où nous faisons les investissements stratégiques nécessaires à la croissance économique, au renforcement de l'éducation pour nos enfants et à l'amélioration des soins de santé pour nos familles.



Je peux vous dire que la voie de l'austérité du chef de l'opposition n'a pas fonctionné, c'est clair. Nous l'avons expérimentée ici, au Nouveau-Brunswick. De 2011 à 2014, nous avons vu ce qui est arrivé en raison des mesures d'austérité du chef de l'opposition. Nous avons vu les résultats. Il y a eu repli économique. L'opposition a provoqué une dégradation de l'économie par ses mesures d'austérité. Depuis, nous investissons dans notre plan de croissance économique. Grâce à notre démarche pluriannuelle, nous créons des emplois, faisons croître l'économie et veillons à le faire de manière équilibrée.

M. Higgs : Nous sommes les derniers du pays au chapitre de la croissance. « Je vais citer son énoncé intégral », a dit le premier ministre juste avant d'omettre le paragraphe important qui suit :

Signalons que la croissance des dépenses au cours des deux dernières années a dépassé 4 % par année, et ce, compte tenu d'une population qui s'en tire très bien si elle peut augmenter de seulement 0,4 %. [Traduction.]

Voici une autre omission du premier ministre :

Grâce aux augmentations antérieures des taxes et impôts et à un contexte économique plus fort que prévu, la croissance des dépenses est restée stable en amont des élections de cette année, et ce, sans que le gouffre du déficit se creuse davantage. En conséquence, bien entendu, l'occasion de bâtir la capacité financière est reportée. [Traduction.]

Le premier ministre a omis la dernière ligne.

L'occasion d'aider les générations futures et de vraiment rétablir la stabilité financière, comme y aurait fait allusion la ministre des Finances, a été perdue en raison de la restriction des dépenses. Les dépenses ont augmenté de 4 %, et la croissance a augmenté de 1 %. Les dépenses sans résultats se poursuivent, et le premier ministre ne peut s'empêcher d'acheter les prochaines élections.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Il est très évident que le chef de l'opposition ne comprend toujours pas. Je comprends. Je comprends parce qu'il a procédé à des réductions de 2011 à 2014. Le seul résultat qui l'intéressait était la réduction du déficit, mais il n'a pas atteint ses objectifs. Il n'a pas pu équilibrer les comptes malgré ses mesures d'austérité. Chaque jour, à son réveil, il se disait : Je ne comprends pas ; je dépense moins ; je réduis ici. Pourquoi les mesures ne permettent-elles pas de réduire le déficit, d'atteindre nos objectifs et d'équilibrer les comptes?

La raison est qu'on ne peut atteindre la prospérité au moyen de réductions. Il faut une démarche équilibrée. Nous avons pris des décisions difficiles en tant que gouvernement. Nous les avons prises pour que nous puissions investir davantage dans l'éducation, investir davantage dans les soins de santé et investir davantage dans ce qui aidera à faire avancer notre plan de croissance économique pluriannuel en créant des perspectives pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons adopter une démarche équilibrée qui met l'accent sur les bons



investissements pour que nous améliorions la vie des gens du Nouveau-Brunswick. C'est exactement ce que nous avons encore fait au moyen du récent budget, en investissant dans les soins aux personnes âgées, les emplois pour les jeunes et la croissance économique.

M. Higgs : Aucun résultat. Les investissements donnent des résultats. Les dépenses sans objectifs pour obtenir des résultats deviennent moins ciblées et ne font que gaspiller l'argent des contribuables. Ce sont des dépenses non gérées qui ne donnent pas de résultats. Le déficit, après 1 milliard de dollars... Chaque année, le gouvernement actuel dépense 1 milliard de plus. Les dépenses coûtent aux contribuables de la province 1 milliard de plus que lorsque ce gouvernement est arrivé au pouvoir, et ce, sans résultats. C'est assez triste. Le déficit est au même stade où il était lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir, après des dépenses de 1 milliard. C'est assez triste.

Nous avons des dépenses non maîtrisables sans aucun résultat. Le premier ministre pense-t-il vraiment que des dépenses de trois fois supérieures à la croissance sont la recette du succès? La croissance est à 1 %, soit au dernier rang du pays.

Dites-moi qui investirait dans un programme semblable. Personne, sauf le gouvernement libéral actuel. Le gouvernement libéral Gallant ruine notre avenir à coup de dépenses, et le premier ministre ne peut le nier.

L'hon. M. Gallant : Je ne sais pas de quoi parle le chef de l'opposition. Le déficit a été réduit de plus de la moitié depuis que nous formons le gouvernement. Encore une fois, le gars a droit à sa propre opinion. Il n'a pas droit à des faits qui lui sont propres.

Je vous dis que nous serons très résolus et très fiers et que nous dirons aux gens du Nouveau-Brunswick que nous investirons en vue de créer la croissance. Nous investirons pour aider nos entreprises à concurrencer dans un monde quelque peu incertain à l'heure actuelle au chapitre des échanges commerciaux. Nous investirons dans les soins aux personnes âgées parce que nous voulons aider non seulement les personnes âgées, tout en améliorant leur qualité de vie, mais aussi leur famille, et parce que nous voulons éviter des coûts dans l'avenir.

Oui, nous investirons pour pouvoir créer plus de perspectives d'emplois pour les jeunes au Nouveau-Brunswick et pouvoir garder nos jeunes ici ou les ramener au bercail. Je peux vous dire avec quoi rime le code de l'opposition, qui est « mieux dépenser ». Il rime avec réductions et austérité, et ce n'est certainement pas ce que nous ferons en tant que gouvernement.

M. Higgs : Voilà. Des experts de partout nous disent à quel point le budget est mauvais et où notre province s'en va, soit dans la mauvaise direction. Si le premier ministre veut prendre la peine de porter un regard sur le début de son mandat, il se rendra compte que les prévisions du déficit lorsqu'il est arrivé étaient égales ou inférieures à ce qu'il prévoit maintenant. Il devrait examiner ces chiffres, car ils sont tous signalés par le ministère des Finances. Toutefois, les faits n'ont pas d'importance pour le premier ministre actuel, car tout n'est qu'enrobage politique.

Nous sommes au dernier rang du pays et plus pauvres de 1 milliard de dollars en raison de ce qui a été soutiré à chaque contribuable de la province, et le premier ministre pense que c'est



une bonne chose. Pourrait-il parler de meilleurs résultats? Nous sommes au huitième rang en éducation. Non, nous ne pouvons pas parler de meilleurs résultats à cet égard. Nous avons les temps d'attente les plus longs du pays. Nous ne pouvons pas parler de meilleurs résultats là non plus. Maintenant, les gens d'en face prodiguent de plus en plus de promesses électorales. Le seul taux de rendement sur lequel le premier ministre actuel met l'accent est le rendement des votes, et il espère acheter les votes encore une fois. Notre province ne peut se permettre d'autres élections où les votes sont achetés.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Il est très malheureux pour le chef de l'opposition que je me souvienne des faits. Lorsqu'il était ministre des Finances, au cours de sa dernière année, il a présenté un budget, son dernier, qui n'était pas équilibré même s'il avait dit qu'il équilibrerait les comptes sans augmenter les taxes et impôts ni réduire les services. Il a fait les deux sans équilibrer les comptes. Je m'en souviens parce que j'occupais son siège lorsqu'il a présenté un budget qui comprenait des réductions mystères d'une valeur de 100 millions ou de 150 millions de dollars prévues pour les exercices financiers suivants. Il ne voulait pas dire à qui que ce soit d'où proviendraient ces 150 millions. Il a publié sa belle petite prévision en vue d'équilibrer les comptes au cours de la huitième année de son gouvernement s'il en avait l'occasion, mais il ne l'a pas eue parce que les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas de ses mesures d'austérité.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Les mesures d'austérité dont le chef était partisan n'ont pas obtenu de résultats. Notre démarche est d'investir dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick, de faire croître l'économie et de renforcer l'éducation et les soins de santé.

Systeme d'éducation

M. Holder : Le gouvernement Gallant a présenté son plan d'éducation de 10 ans une semaine avant la rentrée scolaire de 2016. Le plan prévoyait de mesurer les résultats grâce à l'établissement de points de référence. Les examens pour les élèves de la 4^e et de la 10^e année devaient avoir lieu en 2017. Il y a une semaine, nous avons appris qu'il n'y aurait pas de résultats pour les élèves de la 4^e et de la 10^e année puisque leurs examens avaient, comme par hasard, été secrètement annulés. Il est facile pour le premier ministre de se vanter de dépenser plus que jamais auparavant en éducation, mais les contribuables du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir si leurs enfants obtiennent les résultats dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Le ministre de l'Éducation dirait-il à la Chambre quand il a appris que les évaluations pour les élèves de la 4^e et de la 10^e année avaient été annulées?

L'hon. M. Gallant : Pour commencer, l'opposition devrait reconnaître le travail acharné que nos éducateurs et éducatrices accomplissent dans notre système d'éducation, où nous avons constaté, à l'issue de toutes les évaluations, une amélioration des résultats dans de nombreux



domaines. Pourquoi les parlementaires d'en face n'applaudissent-ils pas nos éducateurs et éducatrices, parents, familles et collectivités qui travaillent fort pour donner la meilleure éducation possible à nos enfants? Ils choisissent plutôt de semer la peur et — désolé, Monsieur le président — d'inventer des histoires. La situation a été éclaircie dans les médias par le sous-ministre, qui estimait devoir prendre une mesure inhabituelle.

J'aimerais que le chef de l'opposition se lève de nouveau. Je trouve honteux qu'il s'assoie après que je l'ai interrogé sur les réductions mystères de l'ordre de 100 à 150 millions de dollars qu'il a annoncées dans son dernier budget. Il devrait prendre la parole et dire aux gens du Nouveau-Brunswick où il aurait trouvé les 100 à 150 millions en réductions mystères qu'il a présentées dans son dernier budget.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Je rappelle le député de Gagetown-Petitcodiac à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition devrait prendre la parole et expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il pense que l'austérité, une approche qu'il a déjà essayée, fonctionnera cette fois-ci, même si, quand il l'a tentée auparavant, l'économie s'est contractée dans notre province.

M. Holder : La question était la suivante : Que savait le ministre et à quel moment l'a-t-il su? Pourquoi le premier ministre se sent-il obligé de prendre la parole pour répondre à la question? En sait-il plus que ce qu'il nous dit? Le premier ministre, ou quiconque au Cabinet du premier ministre, a-t-il téléphoné au ministère de l'Éducation pour enjoindre son personnel d'annuler les examens en question? Ce ne serait certainement pas la première fois cette année où quelqu'un joint un ministère pour se mêler des affaires de celui-ci. Nous savons tous que de telles choses se produisent.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Shediac à l'ordre.

M. Holder : Le premier ministre nous dira-t-il s'il a annulé les examens, les évaluations, et, s'il ne l'a pas fait, pourquoi leur annulation a-t-elle eu lieu?

L'hon. M. Gallant : Nous n'avons pas annulé les évaluations, et j'aimerais citer les propos du sous-ministre, qui, je tiens à le mentionner, a dit en préambule aux médias qu'il s'agissait d'une mesure quelque peu inhabituelle, mais qu'il estimait être tenu de la prendre. Au sujet des évaluations de 2016 ou des allégations d'ingérence politique concernant le système scolaire, il a affirmé que les allégations étaient absolument non fondées et a ajouté :

« Le retard a été provoqué par des problèmes de dotation qui touchaient le groupe relativement petit d'employés qui travaillent dans le domaine en question » [...]

« La conception des évaluations pour des groupes d'âge précis représente un travail complexe et spécialisé qui ne peut pas être accompli par des personnes qui ne possèdent ni l'expertise ni



l'expérience appropriées. Par conséquent, quand des problèmes de dotation surviennent, ils peuvent être difficiles à régler. » [Traduction.]

[Original]

Point final.

[Traduction]

Le sous-ministre se sentait encore une fois obligé de contredire des déclarations faites aux médias et de démentir des accusations injustifiées portées par l'opposition.

Je demande au chef de l'opposition de prendre de nouveau la parole. Il s'en souvient.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition se souvient du moment où il a présenté un budget contenant des réductions mystères de l'ordre de 100 à 150 millions de dollars. De telles réductions méritent d'être expliquées et décortiquées. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent d'être informés à cet égard.

M. Holder : Encore une fois, le ministre n'a pas dit un mot. Ce n'est pas le ministre qui a parlé aux médias. C'est le sous-ministre. Aujourd'hui, c'est le premier ministre qui s'occupe de la question. Soit le ministre sait depuis un certain temps que les évaluations avaient été annulées, soit il se traîne les pieds. Dans un cas comme dans l'autre, cela pose problème. Quatre jours plus tard, le gouvernement a admis que les examens avaient été annulés et, comme il l'a fait aujourd'hui, il a attribué la situation à un manque d'effectif. Si ce n'est pas une indication que le système d'éducation est défaillant, de quoi s'agit-il? Le ministre prendrait-il la parole aujourd'hui pour nous dire quelles mesures ont été mises en place pour garantir qu'un autre manque d'effectif ne surviendra pas ce printemps?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons cité les paroles du sous-ministre en question, qui ressentait le besoin de corriger ce qui était dit par l'opposition dans les médias et ce qui était dit par les médias eux-mêmes. Je peux vous dire que c'est en raison des éléments indiqués par le sous-ministre que cette situation s'est produite.

Cela étant dit, je veux encore demander pourquoi l'opposition n'est pas en train de féliciter les éducateurs et éducatrices dans notre système, qui ont travaillé fort pour augmenter plusieurs résultats en ce qui a trait aux évaluations dans nos écoles. L'opposition préfère faire de la petite politique pour essayer de faire des gains.



Je demande encore une fois au chef de l'opposition de se lever à la Chambre aujourd'hui pour expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick où il allait faire des réductions pour trouver de 100 à 150 millions de dollars dans les derniers budgets qu'il a déposés en tant que ministre des Finances. Ces réductions mystères doivent être expliquées, car les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir où devaient avoir lieu les réductions pour enfin essayer d'équilibrer le budget.

[Traduction]

Soins de santé

M. B. Macdonald : Plus tôt aujourd'hui, mon collègue de Fredericton-Sud s'est levé et a décrit ce que beaucoup de personnes au Nouveau-Brunswick constatent chez le gouvernement Gallant : un mur de secrets. Chez le gouvernement actuel, nous avons été témoins de secrets entourant beaucoup de questions : la plage Parlee, le scandale des évaluations foncières et, finalement, l'entente avec Medavie. Quand le premier ministre a discuté à la Chambre de l'entente avec Medavie, il nous a promis que, une fois l'entente signée, nous en connaîtrions immédiatement les détails. Pourtant, il n'a pas tenu sa promesse. Il a plutôt renvoyé l'entente au commissaire aux conflits d'intérêts.

Le commissaire aux conflits d'intérêts nous a dit que son avis doit être rendu public. Quand le premier ministre nous fournira-t-il les détails de l'avis que le commissaire aux conflits d'intérêts a donné au gouvernement concernant l'entente avec Medavie?

L'hon. M. Bourque : Je suis content de prendre la parole à cet égard parce que, dis-je bien, l'entente avec Medavie est publiée et accessible à tous, comme nous l'avons promis. Nous avons respecté la loi, comme il nous fallait le faire. Nous avons demandé au commissaire des observations à cet égard. Il a présenté ses observations. Il a fallu une période d'environ huit jours, ce qui est très rapide comparativement au temps qu'il faut normalement pour étudier la loi en question. Huit jours, c'était très rapide. Nous avons été en mesure de publier le contrat en ligne et de le rendre accessible à tous, et les gens du Nouveau-Brunswick voient les détails que nous avons mentionnés depuis le début. L'entente est équitable, elle est bonne et elle sera avantageuse. Elle permettra d'augmenter le nombre de visites à domicile pour les patients du Programme extra-mural et de réduire le nombre de visites à l'urgence. Nous garderons le même niveau de qualité de soins. Voilà pourquoi nous sommes fiers, en tant que gouvernement, d'avoir conclu le partenariat avec Medavie, et nous allons veiller à ce que les objectifs liés aux indicateurs de rendement clés soient atteints.

M. B. Macdonald : Les secrets qui entourent l'entente avec Medavie suscitent beaucoup de préoccupations. L'entente a été négociée en secret. Elle a été négociée comme un contrat à fournisseur unique de sorte qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres public. Le ministre et le premier ministre ont promis à la Chambre qu'ils communiqueraient les détails sur-le-champ. Ils ne l'ont pas fait. Ils ont plutôt renvoyé l'entente au commissaire aux conflits d'intérêts. Ils n'ont pas agi ainsi dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick ni pour des raisons de transparence ; ils



l'ont fait plutôt pour protéger les intérêts de Medavie. Voilà pourquoi il y a des préoccupations au sujet des secrets qui entourent l'entente.

La question que j'ai posée au premier ministre était très simple. Le gouvernement a renvoyé l'entente conclue avec Medavie au commissaire aux conflits d'intérêts pour lui demander son avis. Le commissaire aux conflits d'intérêts a dit que l'avis pouvait être rendu public. Quand le premier ministre rendra-t-il public l'avis?

L'hon. M. Bourque : Encore une fois, huit jours est une période très, très courte pour un examen de la loi sur la protection de la vie privée, qui, je dois le rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick, protège toute la population du Nouveau-Brunswick, de même que les parties en cause. Si les parlementaires d'en face jouaient un rôle actif dans l'entente, la loi les protégerait de la même façon qu'elle protège toute personne au Nouveau-Brunswick. Voilà la façon équitable de procéder. Voilà ce que nous avons fait. Après avoir reçu les observations du commissaire, nous avons publié le contrat en ligne.

Le député mentionne des secrets... Quels secrets? Le contrat est entièrement public, et tout le monde peut le consulter, à l'exception de deux petites parties qui sont caviardées. Ces parties portent essentiellement sur les salaires, que nous ne pouvons divulguer de toute façon. En réalité, nous avons toujours été transparents au sujet de l'entente, et je suis fier de faire partie du gouvernement actuel, un gouvernement qui croit à l'importance d'avoir une meilleure qualité de soins pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce que nous accomplissons grâce au partenariat en question.

M. B. Macdonald : Le député affirme qu'il a toujours été transparent. Nous soutenons, pour notre part, qu'il a été tout sauf transparent. Tout d'abord, il a dit qu'il publierait l'entente sur-le-champ, mais il a attendu. Il a plutôt renvoyé l'entente au commissaire aux conflits d'intérêts. Si nous l'avons reçue huit jours plus tard, c'est uniquement parce que le bureau du commissaire est tellement efficace. Qui plus est, nous avons vu des exemples où la même lettre a été rendue publique à la fois par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Medavie/Ambulance Nouveau-Brunswick, mais avec des passages caviardés différents. Les secrets qui entourent l'entente soulèvent des préoccupations.

Je pose de nouveau la question au ministre. Le gouvernement actuel a reçu l'avis du commissaire aux conflits d'intérêts. Le gouvernement actuel a retardé la publication de l'entente avec Medavie pour recevoir cet avis. Le commissaire aux conflits d'intérêts a déclaré que son avis pouvait être rendu public. Si le ministre veut être transparent et si le gouvernement actuel veut être transparent, ma suggestion serait qu'ils pourraient rendre publics les renseignements aujourd'hui même. Je pose la question suivante au premier ministre : Quand les renseignements en question seront-ils rendus publics?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je trouve cela un peu étrange ; alors que son collègue voulait que ce soit le ministre qui réponde, le député d'en face veut que ce soit le premier ministre. Ils ne peuvent même pas décider à qui ils veulent parler.



Toutefois, je peux vous dire que nous travaillons très fort en vue de nous assurer d'avoir un système de soins de santé, notamment des services de soins à domicile, qui est de haute qualité et accessible. C'est la raison pour laquelle nous avons mis ce projet à exécution. L'idée que d'envoyer tout cela au commissaire pour avoir son avis aurait entraîné un délai qui n'était aucunement valable est ridicule. Évidemment, je pense que c'est important de faire les choses de la bonne façon. Attendre à peu près une semaine ou 10 jours pour avoir une réponse du commissaire, c'était, je pense, prudent et responsable.

[Traduction]

Encore une fois, je veux demander au chef de l'opposition de prendre la parole. Nous l'avons tous vu perdre son sang-froid et se fâcher contre Jacques Poitras quand celui-ci lui a demandé où il imposerait des réductions. Il n'a pas aimé cela parce qu'il n'estime pas devoir justifier ce qu'il ferait s'il devenait premier ministre. Eh bien, il devra le faire et il devra informer les gens des réductions mystères de l'ordre de 100 à 150 millions de dollars. D'où viendraient les réductions?

[Original]

Universités

M. Coon : Le 25 janvier dernier, le gouvernement a signé un protocole d'entente avec seulement trois des quatre universités publiques de la province. St. Thomas University est encore injustement traitée. En effet, la population étudiante de cette université reçoit beaucoup moins de soutien financier de la subvention de fonctionnement provinciale que celle des autres universités. Cette injustice a été signalée en 2007 quand la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick a remarqué que St. Thomas University subissait « de toute évidence les conséquences d'une anomalie au niveau du financement qu'il fallait corriger ». Comment le gouvernement peut-il penser un seul instant que la population étudiante de St. Thomas University vaut moins que celle des autres universités?

L'hon. M. Melanson : Je remercie le député d'en face de sa question. S'il y a une chose qui est claire de ce côté-ci de la Chambre, c'est que nous attachons une grande importance aux programmes offerts par nos quatre universités publiques au Nouveau-Brunswick, et cela inclut St. Thomas University.

Nous sommes en discussion continue avec St. Thomas University et nous voulons certainement arriver à une entente. Nous voulons que St. Thomas University puisse signer un protocole d'entente faisant en sorte que nous verrons un financement stable pour cette université.

Il faut aussi garder à l'esprit que, historiquement, les gouvernements antérieurs ont réglé certaines situations de sous-financement à St. Thomas University. Cette dernière est allée chercher, historiquement parlant, 1,2 million de dollars additionnels pour corriger la situation.



Nous allons continuer à travailler avec St. Thomas University, et je souhaite que nous puissions signer un protocole d'entente.

[Traduction]

M. Coon : St. Thomas University reçoit bien moins de fonds que Mount Allison University, une université comparable. Songez au fait que 73 % des étudiants de STU viennent du Nouveau-Brunswick, alors que seulement 37 % des étudiants de Mount Allison viennent de la province. Malgré cela, Mount Allison reçoit 9 388 \$ par étudiant, par rapport à 7 263 \$ par étudiant à STU. Autrement dit, Mount Allison reçoit 2 125 \$ de plus par étudiant. La différence est de 25 %. C'est plus que ce que reçoivent les étudiants de STU ; pourtant, 63 % des étudiants de Mount Allison viennent de l'extérieur de la province. Comment le ministre peut-il justifier que les contribuables du Nouveau-Brunswick fournissent plus de soutien à des étudiants d'autres provinces qu'aux étudiants du Nouveau-Brunswick à STU?

L'hon. M. Melanson : La formule de financement pour les universités est très complexe. Toutefois, lorsque cette formule de financement fixe a été instaurée il y a de nombreuses années, le genre de programmes et de cours offerts est certainement entré en ligne de compte. Le financement est pondéré selon les divers programmes qui sont offerts. Je pense que la formule est probablement trop compliquée pour pouvoir l'expliquer ici en une minute, mais je veux insister sur le fait que nous poursuivons les discussions avec St. Thomas. J'ai rencontré la rectrice il y a quelques semaines, et la conversation se poursuit. Nous voulons régler la question.

Nous voulons un financement stable pour nos universités financées par les fonds publics et des frais de scolarité prévisibles pour les étudiants. En outre, nous voulons assurer à nos étudiants du postsecondaire une éducation de la plus grande qualité pour qu'ils soient prêts au moment d'intégrer la population active.

M. Coon : Il s'agit d'équité et de justice. Le conseil des gouverneurs de STU a dit clairement qu'il ne pouvait pas signer une nouvelle entente avec la province à moins que celle-ci fasse des progrès pour corriger l'injustice déjà ancienne reconnue il y a plus de 11 ans. Le premier ministre a dit à maintes reprises que l'éducation était une priorité pour son gouvernement. C'est l'occasion pour lui d'appuyer ses paroles par des gestes et de régler ce problème de longue date. Les étudiants ont fourni leur part d'efforts en payant des frais de scolarité plus élevés. STU a collaboré en maintenant ses coûts au plus bas niveau possible. Il est maintenant temps que le gouvernement y mette du sien. Le ministre corrigera-t-il enfin cette injustice financière et traitera-t-il ces étudiants aussi équitablement que les autres étudiants dans la province?

L'hon. M. Melanson : Je pense que toutes les universités ont fourni leur part d'efforts pour être efficaces sur le plan des coûts. St Thomas University a certainement travaillé aussi avec acharnement. Je veux le répéter. Au fil des années, St. Thomas University a reçu une somme supplémentaire de 1,2 million de dollars pour relever certains des défis qui se présentaient à elle. Elle a pu augmenter les frais de scolarité de 28 % au cours des dernières années, par



rapport aux autres universités qui les ont augmentés de 8 %. Elle a été en mesure d'améliorer les services de l'université.

Cependant, nous ne négocierons pas la question de St. Thomas University sur le parquet de l'Assemblée législative et nous n'y en discuterons pas. Nous voulons en discuter avec l'administration de l'université. Nous discutons de la question avec l'administration de l'université et nous faisons notre possible pour la régler. Selon les protocoles d'entente signés avec les autres universités, celles-ci reçoivent des fonds supplémentaires et elles obtiennent certainement un financement stable. Nous pouvons y parvenir avec St. Thomas University. Retournons à la table des négociations.

Le président : Le temps est écoulé.

Conseil de l'emploi

M. Fitch : Il s'avère que les membres du personnel du Conseil de l'emploi non seulement n'ont pas créé d'emplois, mais n'ont même pas pu conserver les leurs. Le premier ministre a été le premier à abandonner le navire. Il présidait le conseil et il a déserté. L'économiste en chef a été le prochain à partir. Il a atterri tout en douceur dans une nouvelle société de la Couronne du gouvernement Gallant. La chef des relations avec les entreprises est passée à autre chose et elle se présente maintenant comme candidate libérale aux élections. Le chef de la direction a été le dernier à partir ; il est maintenant responsable de décider de l'affectation des fonds de la SDR. Le premier ministre nous dira-t-il si, une fois que le chef de la direction aura fermé boutique, le Conseil de l'emploi sera de l'histoire ancienne ou s'il fera double emploi avec le travail d'ONB?

L'hon. M. Gallant : Quel mauvais choix de mots. Le député parle d'une des employés en disant qu'elle est passée à autre chose. Elle est partie en congé de maternité.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : L'employée en question est partie en congé de maternité, et nous sommes très contents qu'elle ait décidé de se présenter aux élections pour devenir la prochaine députée provinciale de Fredericton-Sud.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Gagetown-Petitcodiac à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition a manqué une belle occasion d'enfin se lever pour dire aux gens où il prévoyait trouver les millions mystères. Il allait trouver presque 150 millions de dollars, si je ne me trompe pas — par année, devrais-je ajouter. C'était un secret. Le chef ne voulait le dire à personne, mais je pense qu'il devra le dire aux gens au cours des prochains mois. Il ne peut pas s'en tirer en disant aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il allait trouver de 100 à 150 millions dans le système sans leur dire à quel endroit il allait réaliser des



compressions. Ne vous mettez pas en colère. Je demanderais au chef de l'opposition de ne pas se mettre en colère quand nous comblons les lacunes et que nous répondons pour lui à la question portant sur les millions mystères et où il allait les trouver. Il pense qu'il y a trop d'hôpitaux et trop d'écoles et il veut faire des compressions.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

